



**Durée :** 3.00 heures (0.50 jours)

### Public

- Directrices et directeurs d'association d'aide aux victimes
- Responsable d'une AAV

### Prérequis

### Objectifs pédagogiques

- Acquérir les outils et techniques pour construire et présenter un budget

### Contenu de la formation

- Le plan comptable et les modes de comptabilisation
  - Comptabilité de trésorerie et comptabilité d'engagement
  - Le plan comptable (8 classes)
  - Le nouveau plan comptable
- Le budget prévisionnel
  - Pourquoi l'établir
  - Comment estimer les charges et les produits
- Le chiffrage de la masse salariale
- Le chiffrage des autres postes de charge
- Les contributions en nature
- Les conditions de la valorisation et de la comptabilisation
- Les contributions volontaires et le budget

### Moyens pédagogiques et techniques

- Classe virtuelle
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Entretiens individualisés d'une heure et demi

### Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.